

Comptes rendus 2007-10 - 16.07.11

Comptes rendus

- [2eme rencontre de la commission pastorale sociale du 7/12/07](#)
 - [3° Réunion de la commission de pastorale sociale \(L26\) 26/1/2008](#)
 - [Aux prêtres, membres des conseils paroissiaux et responsables de CCB, mise en place de commissions de pastorale sociale, Carême 2008 \(L25\)](#)
 - [4ème réunion de pastorale sociale \(L34, 5/3/2008\)](#)
 - [9ème Réunion de Pastorale Sociale, mars 2009 \(L56\)](#)
 - [Lettre pastorale de la conférence des évêques de Guinée.](#)
 - [8ème réunion de la commission diocésaine de pastorale sociale \(L53 – janvier 2009\)](#)
 - [10ème rencontre diocésaine de Pastorale Sociale - 28 juin 2009 \(L63\)](#)
 - [Commission Diocésaine de Justice et de paix décembre-janvier-février 2010 \(L66\)](#)
 - [Extrait du site guinéenews, sur les conditions de vie et de travail des femmes des villages autour de Kankan \(L75\)](#)
-

2eme RENCONTRE DE LA COMMISSION PASTORALE SOCIALE DU 7/12/07

Notre rencontre a commencé par un partage sur le compte-rendu de la 1ère réunion. Nous avons rappelé le but de la commission : coordonner les actions de l'Eglise en faveur de tous ceux qui souffrent. Nous sommes d'accord sur les 3 secteurs d'action :

1. le développement.
2. l'action caritative.
3. les situations d'urgence.

Il s'agit de soutenir ce qui se fait déjà et de lancer des actions dans les domaines où elles n'existent pas encore. Nous avons retenu l'idée de travailler en lien avec les ONG et services publics, par exemple le ministère des affaires sociales. Nous demanderons aux pouvoirs publics d'assumer leurs responsabilités dans le domaine social en les soutenant dans ce qu'ils font, sans critiques négatives qui ne pourraient qu'amener des tensions inutiles. Nous allons recenser les gens qui travaillent dans le domaine social en dehors de l'Eglise et les ONG qui pourraient nous soutenir. Mais la priorité pour nous, c'est de travailler avec les commissions paroissiales de pastorale sociale et de relancer celles qui ne sont plus actives, avec l'aide des prêtres et des conseils paroissiaux. Nous mettons donc l'accent sur le travail à la base.

1. Nous demandons à ces commissions de nous envoyer la liste de leurs membres. Chaque CCB doit avoir un responsable de la pastorale sociale, et l'idéal serait que ces responsables soient le noyau de la commission paroissiale, avec en plus un délégué de chaque mouvement ou association actif de la paroisse.
2. Nous envoyer avant le 15 janvier 2008, la description des actions que la commission paroissiale mène en ce moment, avec les degrés de réalisation, les difficultés et les solutions envisagées
3. La liste des actions qu'elle pense lancer l'année 2008 (année de la communion), conformément au 4ème objectif stratégique du plan pastoral de l'Archidiocèse Et le soutien qu'elle souhaite recevoir de la part de la commission diocésaine.
4. Nous proposons tout de suite une action concrète au niveau des CCB : Recenser les familles en difficulté

(à tous les niveaux), et voir ce que la CCB peut faire pour elles. Pour cela créer une caisse de solidarité dans chaque paroisse, pour aider en cas de nécessité

Nous allons mettre en place des sous-commissions qui travailleront chacune à son niveau, avec des personnes engagées. Déjà Monseigneur a nommé le père Roberto aumônier de la prison pour coordonner les actions auprès des prisonniers. Ces sous-commissions pourraient concerner en particulier les jardins d'enfants, les handicapés, les enfants de la rue et les familles touchées par le SIDA.

Nous souhaitons que notre archevêque nous fixe un cahier de charges, pour nous donner des orientations dans notre travail, à défaut de statuts. Nous nous sommes posé la question de la collaboration avec les autres commissions et aussi avec l'O.C.P.H. pour éviter des blocages inutiles et assurer une coopération efficace entre nous. Nous ferons un organigramme pour préciser nos relations avec les paroisses d'une part, avec les ONG et services officiels d'autre part.

Un problème de matériel se pose (ordinateur et matériel de bureau) et aussi de frais de déplacement et de séjour à Conakry pour ceux qui viennent de loin.. En attendant nous décidons de commencer à travailler avec nos petits moyens personnels et l'aide de volontaires bénévoles, si nous en trouvons. Une demande a été faite pour aider aux besoins de la commission. Fréquence des réunions, comme nous relançons la commission : une fois par mois, le samedi.

Prochaine réunion le samedi 26 janvier de 10 h à 16 h au collège Ste Marie.

Ordre du jour :

1. Faire l'état des lieux de toutes les actions de l'Eglise dans le domaine social, en partant des réalisations concrètes : chaque membre de la commission cherchera à connaître ce qui se fait autour de lui, d'une façon aussi complète que possible.
2. Etablir un programme d'action pour la commission : par quel point allons-nous commencer? Comment organiser les actions choisies?
3. A partir des réponses des commissions paroissiales, comment soutenir les commissions qui fonctionnent et relancer les autres.
N.B. Notre engagement est un engagement de foi (voir la lettre de Jean Paul 2 :Au début du nouveau millénaire n° 49 à 51)

Bon travail à tous.

P.Armel

3° Réunion de la commission de pastorale sociale (L26) 26/1/2008

Prière à partir de Marc 16, 14-18: aider ceux qui souffrent fait partie de l'Evangélisation.

PRESENTATION

Nous ne pouvons pas demander aux autres d'aider leurs frères, si nous mêmes nous ne faisons rien. Chacun de nous a donc dit ce qu'il fait.

- Soeur Marie Jeanne travaille au centre national de formation des jardins d'enfants et à l'accueil à la

- résidence Stella Maris.
- Raoul Soumah engagé au MICCG et à justice et paix. Juriste
 - Maxime Koïvogui travaille dans son ONG pour les jeunes en recherche d'emploi: création d'entreprises
 - Emile Savoeda: Enseignant. Travail éducatif à Sainte Marie: éducation aux droits humains. Responsable de l'ONG SOS Mineurs/ Suivi des enfants en difficulté dans la rue, en prison et au foyer de l'espérance à Sonfonia.
 - P.Bernard Camara. En paroisse à Labbé, recensement des enfants en difficulté et des pauvres. Jardin d'enfants. Visite des familles. Conférences avec les jeunes sur justice et paix
 - P.Alphonse Kolie:Mamou: travail à la prison: santé et nourriture avec Sant'Eugidio, libération des prisonniers. Collaboration avec la ligue islamique dans le comité des sages de la ville pour mettre la paix. Aide au moment des inondations
 - P.Callixte Kolie:A Boke, implication dans la vie sociale et visites à l'hôpital. A Bonfi, soutien au moment des deuils. Visite des familles. Travail avec les CCB et le conseil pastoral pour justice et paix. Conférences pour la formation. Contacts avec la population du quartier. Projets de jardins à St Etienne.
 - Accompagnement des projets à l'OCPH
 - Félix Loua:Légion de Marie: visites aux familles nécessiteuses et à la prison(prières, réconciliation), nettoyage du centre de psychiatrie, communion aux malades. Travail à l'Office du Tourisme
 - Gérard Bangoura Etudiant, commission de la jeunesse. Volontaire catholique responsable du volet juridique: actions pendant l'état de siège à l'hôpital puis à la prison (11 prisonniers libérés: action à élargir aux autres prisonniers: une lettre a été envoyée dans ce sens aux aumôniers de prison de tout le pays) A l'enfance missionnaire: repas de Noël, colonie de vacances, alphabétisation des enfants. Visites des familles avec les soeurs de la Charité
 - Kataco: Formation des CCB pour l'aide aux pauvres et la réconciliation et la lutte contre les injustices. Education à la santé, formation d'éducateurs de jardins d'enfants, mise en lace de petits projets: agriculture, artisanat et petit élevage. Suivi de la banque alimentaire, du projet hydraulique et de l'école primaire, soutien au dispensaire et à l'internat. Participation aux réunions de la CRD à Bintimodia
 - P.Roberto Mazzocco: travail pastoral à la paroisse de Dixinn. Aumônier de la prison de Conakry (voir plus bas)
 - Frère Yvon Edouard et Tony: commission de la communication. Nous les remercions d'être venus nous interviewer. Il est très important de montrer le travail social de l'Eglise, et pas seulement des messes à la télévision. Reprendre les émissions chrétiennes à la radio. Les chrétiens travaillent mais ne communiquent pas ce qu'ils font. Le message du conseil chrétien n'est même pas connu.

Conclusions

- Il est essentiel de travailler en équipe. Et de sensibiliser les différents groupes, chrétiens ou non, auxquels nous participons, à l'importance de l'action sociale
- Il est nécessaire de travailler avec les musulmans.
- commencer à partir de notre travail professionnel
- Nous engager dans les structures du pays
- Ne pas accepter des responsabilités trop nombreuses: on ne peut pas tout faire, laisser la place à d'autres
- Mon regard et mon coeur sur mon frère: qu'est-ce que je fais? Prendre en charge tout l'homme, aider l'homme blessé, quel qu'il soit, pour qu'il puisse se reconnaître vraiment homme dans la société. C'est à nous d'accompagner ceux qui souffrent. Que faire pour eux?
- Pousser les communautés chrétiennes-CCB à agir, les former, organiser les actions et les suivre
- Nous compléter dans la commission: prêtres, soeurs, laïcs, ville et secteur rural, différents secteurs d'engagement
- Le sport peut être un moyen de rencontre avec les non chrétiens et de créer un climat social

- Chacun des membres de la commission va inviter la commission de la communication pour un reportage dans son secteur d'activités, avec interviews
- Chercher des personnes prêtes à travailler bénévolement et dynamiques -

Sous commissions

Vu l'ampleur du travail, nous avons reconnu la nécessité de mettre en place des sous-commissions, chacune animée par un membre de la commission, qui prendra ses propres initiatives, en coordination et avec le soutien des autres membres. Recenser les besoins, voir les difficultés qui se posent, voir ce qui se fait déjà, programmer les actions

Sous-commission prison

Elle est animée par le père Roberto, aumônier de la prison et travaille déjà beaucoup. Les intervenants chrétiens y sont très nombreux: il est important de coordonner toutes ces actions, tout en respectant les initiatives et les caractères propres de chaque groupe ou personne.

Les différents volets:

1. catéchèse, liturgie, confessions et prières
3. soutien aux prisonniers: nourriture, hygiène, soins, défense juridique
4. formation: ateliers, alphabétisation
5. permanence: que chaque jour, il y ait une présence chrétienne
6. soutien des acteurs de la prison: régisseur, infirmier, gestionnaires
7. travailler avec tous ceux qui interviennent à la prison. Nous avons beaucoup échangé et réfléchi en particulier au suivi juridique des prisonniers non jugés et à la redynamisation du quartier des mineurs (récupérer les bâtiments), à la défense des prisonniers les plus faibles ou malades, à certaines ONG qui se servent de la prison pour récupérer de l'argent pour elles-mêmes, au sort des prisonniers étrangers qui n'ont pas de défense. Il faudra composer un document pour expliquer ce qu'est une aumônerie de prison et obtenir une reconnaissance officielle pour tous ceux qui interviennent à la prison

Autres sous-commissions:

1. 1 jardins d'enfants: soeur Marie Jeanne: Voir pour lancer des centres communautaires pour la petite enfance dans les quartiers, à partir des CCB.
2. Enfants et jeunes en difficultés (rupture sociale, dans la rue, arrêtés au commissariat, en prison: Emile Savoeda: contacter le foyer Saint-Joseph et le père Xec, salésien, pour un suivi dans la rue, les ateliers Savoir-Fer pour la formation professionnelle, le frère Alphonse du Sacré Coeur pour les enfants de mendiants et la scolarisation... Sant'Eugidio: écoles de la paix
3. La justice (avocats, juristes...)et milieux professionnels (banques, etc...): Raoul Soumah et Gérard Bangoura. Voir Sant'Eugidio et SOS Mineurs
4. Jeunes sans emplois: Maxime Koïvogui. Travailler avec les structures gouvernementales et les différentes ONG
5. Paroisses: CCB, Associations et mouvements: sensibilisation, formation et suivi des actions en ville et secteurs rural: P. Bernard Camara, Callixte Kolie, Alphonse Kolie, Armel
6. Christian OCPH
7. Groupes de prières, légion de Marie, membres des conseils paroissiaux: Félix Loua
8. Action sociale auprès des malades, personnes vivant avec le VIH/SIDA et leurs familles...Il faudra

trouver quelqu'un qui contactera les différentes associations

9. handicapés, infirmes, mendiants: trouver quelqu'un qui commencera par contacter les personnes qui agissent déjà dans ce domaine-

Tout ce travail se fera en concertation avec les autres commissions concernées, chacune dans son domaine. Des contacts ont déjà été pris avec les commissions de la jeunesse, de la famille, de la sante, de l'enseignement catholique, de la communication, des religieux...De même qu'avec le dispensaire St Gabriel, le centre des handicapés(Maria), CRS, Wanep(droits de l'homme), les volontaires catholiques, les scouts...Il est aussi essentiel de travailler avec les pouvoirs publics et les organisations non catholiques.

En projet: des cantines pour enfants de familles nécessiteuses, veuves... Il nous faut chercher d'abord des personnes engagées, compétentes et prêtes à travailler bénévolement et dans un esprit chrétien.

Commissions paroissiales de pastorale sociale

Chaque paroisse doit obligatoirement avoir cette commission demandée par l'Eglise. Profiter du Carême pour redynamiser ces commissions si nécessaire. Il s'agira dans un premier temps de recenser les personnes qui souffrent et ont des problèmes dans chaque paroisse. Puis de voir ce qu'on peut faire pour elles par nous-mêmes. Il ne s'agit pas d'attendre de l'argent de l'extérieur, mais de chercher nos propres fonds(quêtes spéciales, offrandes de Carême). D'ailleurs on peut déjà faire beaucoup de choses sans argent: accueillir, parler avec les gens, les visiter, prier avec eux...Lancer un groupe d'alphabétisation ou de rattrapage scolaire, de nettoyage du quartier ou des dispensaires...C'est l'action de charité de la communauté et des chrétiens qui s'engagent bénévolement par amour du Christ. Nous cherchons à travailler avec toutes les personnes de bonne volonté, en consultant les chefs de quartier ou de village. Commencer par visiter les malades et les personnes en deuil, et ensuite y ajouter les actions actions possible, au fur et à mesure. Nous allons envoyer une lettre aux prêtres et aux membres des conseils paroissiaux et responsables de communautés. Nous demandons aux prêtres, dans leurs homélies, de faire comprendre aux chrétiens la nécessité absolue de l'engagement social. La commission diocésaine est prête à répondre aux paroisses pour la formation et pour mettre cela en place.

La commission demande que chaque paroisse organise, à partir des documents reçus, 2 conférences de Carême: une sur la charité et l'engagement social du chrétien, une sur la justice et la paix spécialement importantes en ce moment pour notre pays. Voici quelques idées:

1. partir de la souffrance des gens autour de nous.
2. La vie et l'exemple du Christ
3. La Parole de Dieu. Par ex: Isaie 58, 6-12 ou Mat 25, 30-45
4. Que faire: au niveau personnel:sourire, salutations accueil...-au niveau de la CCB -par la commission paroissiale: comment le relancer?

Autres idées:

1. il n'y a pas de vie chrétienne sans charité
2. chercher des personnes de bonne volonté de toutes religions, soutenir ceux qui agissent déjà, même si c'est petit.
3. Toute personne doit être respectée dans sa dignité. Comment aider les personnes humiliées à retrouver leur dignité?
4. En Carême, il faut ajouter l'action caritative au jeûne et aux prières. Si je jeûne, c'est pour donner aux pauvres ce que je n'ai pas mangé.

Formation-Restitution du colloque d'Abidjan sur la corruption le samedi 16 février à 9h30 au collège Sainte Marie de Dixinn. Invitez le maximum de personnes.

La commission va commencer un cycle de conférences sur l'enseignement social de l'Eglise au collège Sainte Marie de Dixinn à 15 heures les samedi 1^o Mars, 29 mars etc...

Aux prêtres, membres des conseils paroissiaux et responsables de CCB, mise en place de commissions de pastorale sociale, Carême 2008 (L25)

Tout au long de sa vie, le Christ a annoncé l'Evangile, mais en même temps il a accueilli tous ceux qui souffraient, guéri les malades et rendu leur dignité aux hommes. Il était attentif aux pauvres et aux petits. Le synode de 1992 nous a rappelé que « la lutte pour la justice fait partie intégrante de l'Évangélisation » Nous ne pouvons pas suivre Jésus, si nous n'aimons pas nos frères « en actes et en vérité, comme Jésus qui a donné sa vie pour nous. C'est ainsi que l'amour de Dieu demeurera en nous » (1^o Jean 3, 16-19) Et Jésus nous demandera à la fin du monde: « j'ai eu faim, j'étais étranger, nu, malade, en prison, qu'as-tu fait pour moi? »(Mat 25, 36) C'est pour cela que l'Eglise demande que dans chaque paroisse il y ait une commission de pastorale sociale (quel que soit le nom qu'on lui donne: Caritas...).Le temps du Carême est un temps de conversion. C'est le temps favorable pour réveiller nos commissions ou pour les lancer si elles n'existent pas, comme le disait déjà le prophète Isaïe (58, 1-9): Quel est donc le jeûne qui me plaît? N'est-ce pas de faire tomber les chaînes injustes,..de rendre la liberté aux écrasés, de casser tout ce qui écrase l'homme? N'est-ce pas de partager ton pain avec celui qui a faim, d'accueillir chez toi le malheureux sans abri, d'habiller celui que tu rencontres nu et de ne pas refuser ton semblable? Alors ta lumière se lèvera comme le soleil, et tes forces reviendront rapidement. Ta justice marchera devant toi. Et la gloire du Seigneur t'accompagnera. Alors si tu appelles le Seigneur, il te répondra: me voici »

Nous vous demandons donc

1. de rappeler avec force à tous les chrétiens notre devoir de nous donner à nos frères à la suite et à l'exemple du Christ. Et de nous engager dans l'action caritative et humanitaire, dans le développement du pays et dans les situations d'urgence. Une simple aumône ou offrande de Carême est très bonne, mais ne peut pas suffire.
 2. Jésus disait: »Quand 2 ou 3 sont réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux(Mat 18, 20). Les premiers chrétiens se mettaient ensemble et s'organisaient pour aider les pauvres (Actes 2, 44 + 4, 32). C'est ensemble, en commission, que nous pouvons organiser l'action charitable de l'EGLISE. Il est urgent de le faire. Jésus nous appelle par la bouche des pauvres et de tous ceux qui souffrent.
 3. Par conséquent, nous vous demandons de nous envoyer le plus rapidement possible, les noms des personnes qui composent la commission de pastorale sociale, les actions caritatives qui sont menées déjà au niveau de la paroisse et les actions que vous voulez mener.
 4. La commission diocésaine de pastorale sociale est à votre disposition pour vous aider si nécessaire à redynamiser la commission paroissiale et à assurer la formation de ses membres
-

4ème réunion de pastorale sociale (L34, 5/3/2008)

La mise en place des commissions paroissiales est notre priorité absolue. Nous en avons parlé au cours de la rencontre des prêtres le mardi saint et Monseigneur a beaucoup insisté sur ce point. Nous attendons maintenant les réponses des paroisses. Pour le lancement de ces commissions, voir la lettre L 26 p.2bas. La 1^o chose, c'est l'aide que chaque CCB peut apporter par elle-même. Voici également quelques propositions d'actions que l'on pourrait mettre en place

Des Activités Génératrices de revenus (AGR)

Groupements de menuisiers, mécaniciens, tailleurs...groupements de femmes : fabrication de savon, tissage, teinture...petit élevage...jardins potagers. Il s'agit pour cela de contacter des personnes voulant travailler ensemble et acceptant d'accepter d'intégrer dans leur groupe des jeunes , pour qu'ils se forment et aient un moyen de vivre. Mais qu'ils commencent d'abord par travailler par eux-mêmes avec les petits moyens qui sont les leurs.

Alphabétisation et rattrapage scolaire

Trouver d'abord des personnes volontaires pour alphabétiser et ensuite donner l'information pour trouver des personnes intéressées, en faisant sauter . les obstacles (parents qui refusent d'envoyer leurs enfants, surtout les filles...)

Jardins d'enfants

A côté de qui existe déjà avec des bâtiments en dur, etc.. nous voudrions lancer des structures plus souples et plus légères, que nous appellerions par exemple centre communautaire pour les enfants. Car un jardin d'enfants ce n'est pas une école primaire. Et par ailleurs, beaucoup de parents n'ont pas les moyens de payer l'école maternelle à leurs enfants. Il suffit que la CCB trouve une cour assez grande pour accueillir un certain nombre d'enfants, dans laquelle on pourra éventuellement aménager un hangar. Il faudra trouver ensuite un(e) volontaire comme éducateur, que nous formerons et qui sera pris en charge par les parents de quartier ou du village.

Micro crédits

fournir une certaine somme d'argent à des personnes voulant lancer des activités et qu'elles rembourseront au fur et à mesure.

Cantines

Pour fournir au moins un repas par jour à des personnes nécessiteuses. Mais nous ne pouvons pas nourrir tout le monde ! Il faudra donc agir auprès d'un groupe ou d'une activité bien ciblée. Vous pouvez nous faire des propositions.

Soutien aux handicapés et autres personnes démunies

Là encore nous ne pouvons pas aider tout le monde. Nous voudrions mener une première expérience dans une paroisse déterminée, pour voir ensuite comment l'étendre. Les paroisses intéressées peuvent se signaler

Centres aérés

Pour regrouper autour d'activités éducatives les enfants des villes qui ne peuvent pas aller en vacances. On pourrait leur fournir le repas du midi. Cette action s'adresserait en priorité aux enfants de familles pauvres. Il suffit de trouver un endroit de rassemblement (paroisse, école, jardin d'enfant...) et des éducateurs qui accepteraient de travailler avec ces enfants de 8 h à 16 heures.

Nous sommes ouverts aux autres propositions d'actions que pourront nous faire les paroisses. L'essentiel c'est qu'elles correspondent à un vrai besoin, qu'elles soient réalisables, qu'elles viennent de la base, qu'il y ait des personnes prêtes à s'engager dans ce domaine dans un 1^o temps sur la base du bénévolat et dans l'esprit de l'Évangile (même si elles ne sont pas chrétiennes) et prêtes à recevoir une formation pour cela.

Le travail des sous commissions

Nous avons relu point par point le compte-rendu de la dernière réunion du 26/1 (L 26). D'abord les conclusions pour notre action. Puis le travail des sous-commissions.

1. la prison : Nous avons longuement réfléchi et évalué le travail qui se fait à la prison de Conakry Ceux qui sont intéressés peuvent nous demander le compte-rendu
2. Sous commission jardin d'enfants : Les membres sont actuellement en session Lambanyi. Nous attendons les résultats de la rencontre. Nous allons proposer aux paroisses le lancement de centres communautaires pour les enfants de village ou de quartier à partir des CCB.
3. Enfants et jeunes en difficultés : nous allons continuer les contacts avec les différents intervenants : Foyers Saint Joseph, Sant Egidio, Savoir Fer, etc... Nous souhaitons que tous ceux qui travaillent dans ce domaine se signalent, en vue de faire connaître les activités sociales et humanitaires de L'Église. Et que les commissions paroissiales aient un souci réel d'intervenir auprès de ces jeunes. On envisage des centres aérés pendant les vacances pour enfants de milieu populaire.
4. Justice : nous allons reprendre les contacts maintenant qu'il y a un nouveau batônnier
5. Emploi des jeunes : il est nécessaire que les jeunes chrétiens participent à ce qui se fait dans ce sens au niveau du pays Et de rencontrer sur cette question les membres du MICCG et autres chrétiens adultes engagés dans ce domaine et pouvant les aider.
6. SIDA : nous souhaitons que les paroisses apportent un soutien moral au personnes vivant avec le VIH et à leurs familles, en commençant par les personnes prises en charge par l'OCPH et nous signalent les personnes vivant dans ces conditions.

Réflexions diverses

Beaucoup de gens veulent vivre de l'Église. Ils veulent entrer dans les services diocésains, l'OCPH, les volontaires ou autres actions d'abord pour avoir un salaire. Ce qui conduit également à faire des projets non pas pour servir la populations et répondre aux besoins des plus pauvres, mais d'abord pour gagner de l'argent pour

soi-même. Tout homme doit chercher à avoir un travail pour vivre et tout travail mérite salaire. Mais l'Eglise n'est ni une entreprise ni une ONG. Elle ne peut pas assurer un salaire à tous les chômeurs. Et l'engagement chrétien de la charité demande d'abord une volonté de servir les autres d'une façon désintéressée. Nous avons un gros effort de réflexion et de conscientisation à faire dans ce domaine, dans nos paroisses et CCB.

Il est important que les documents de l'Eglise soient beaucoup plus largement diffusés, pas seulement dans les médias ou émissions chrétiennes qui ont un impact beaucoup trop limités, mais aussi à la radio, y compris les radios-libres et radios rurales, dans les différents journaux et aussi à la radio et à la télévision nationales. Par exemple la lettre de Carême, l'homélie de Pâques de notre archevêque, les déclarations de comité de suivi sur la situation du pays. Et aussi les documents du Vatican ou des évêques d'Afrique pouvant intéresser les guinéens. Pour cela, c'est à chacun d'entre nous de faire connaître ces documents aux journalistes et autres personnes travaillant dans les médias que nous connaissons.

-Dans la même ligne, il est nécessaire de mettre en place un site, le plus rapidement possible. Pour faire passer les communications plus facilement, nous demandons à tous les prêtres, membres des conseils paroissiaux et membres des commissions de pastorale sociale et justice et paix de déposer leurs adresses mails au secrétariat de l'Archevêché

Urgences :Pour les personnes qui voudront s'engager dans ce domaine, il sera nécessaire de bien préciser les conditions d'engagement, la durée... Nous attendons la prochaine rencontre des Caritas d'Afrique de l'Ouest pour approfondir cette question.

Préparation du 2° synode pour l'Afrique : nous prévoyons une rencontre des 2 commissions de pastorale sociale et justice et paix sur ce thème. Mais nous demandons également à chaque paroisse et CCB de faire ce travail à la base, à partir du questionnaire qui a été distribué. Relire les documents reçus sur cette question.

Paroles du pape aux évêques africains

Togo : La formation proposée aux chrétiens doit leur donner les compétences leur permettant de s'engager dans la vie sociale, pour travailler au bien commun. L'enseignement de la doctrine sociale de l'Eglise est nécessaire pour cela. Leur engagement dans la vie publique, à travers le respect de la vie, la promotion de la justice, la défense des droits de l'homme et le développement total de l'homme est un témoignage que l'on rend au Christ. Ainsi, les chrétiens participent à la fois à la construction et au développement de leur pays et à l'Evangelisation du monde. (22/6/2.007)

Je vous remercie pour votre persévérance et votre courage, au milieu des nombreuses difficultés que votre pays a connues ces dernières années. En de nombreuses occasions, vous avez aidé au dialogue pour la réconciliation nationale, rappelant à tous les exigences du bien commun, en étant fidèles à la vérité de Dieu et de l'homme. Je demande au Seigneur de faire réussir ces efforts, pour que votre pays soit heureux, dans la paix et dans la fraternité.

Mozambique :Une foi profonde change le comportement des personnes au travail et dans la vie en société. Ainsi, les chrétiens participent à combattre les injustices, à permettre aux personnes les plus pauvres d'avoir de quoi vivre, à tous de vivre d'une façon bonne et morale, dans le respect, le pardon et la réconciliation. C'est un travail moral très important qui sert le pays. Il faut le continuer, mais en gardant votre liberté qui est celle de l'Eglise dans sa mission prophétique, sans mélanger le travail d'Evangelisation et la politique. (26/5/2.007)

9ème Réunion de Pastorale Sociale, mars 2009 (L56)

Nous avons pris un temps pour nous préparer au Carême : voir le document L 27. A la messe, nous avons réfléchi à l'Evangile du jour : la guérison du paralysé (Marc 2, 1-12) ; Jésus aime les gens : dès qu'il voit quelqu'un qui souffre il fait tout pour l'aider. Il arrête son enseignement pour guérir le paralysé, car pour lui ce qui est le plus important c'est la charité. Il guérit les corps mais il guérit aussi les coeurs. Le paralysé n'est pas venu tout seul : ce sont 4 amis qui l'ont porté. C'est à nous d'aider nos frères qui souffrent. C'est ensemble que nous pouvons les aider, en communauté. C'est pour cela qu'il est important de mettre en place nos commissions de pastorale sociale. Jésus dit au paralysé : *prends ton lit et marche* Jésus veut que nous prenions nos responsabilités, que nous soyons des hommes debout et que nous avançons dans la vie. Enfin, Jésus a guéri ce paralysé en présence de toute la foule ; Nous devons aider tous nos frères ensemble. Et c'est avec tous que nous devons agir

Ce qui a sauvé le paralysé, c'est sa foi en Jésus. Quand nous aidons nos frères, nous cherchons en même temps à faire grandir leur foi. Si nous les aidons, c'est à cause de notre foi, qui nous fait reconnaître Jésus dans frères : tout homme est enfant de Dieu et frère de Jésus. Jésus disait : tout ce que vous faites au plus petit de vos frères, c'est à moi que vous le faites. (mat 25 -40)

Pourquoi Jésus dit-il : *tes péchés sont pardonnés?* C'est parce qu'il guérit les coeurs. Mais c'est aussi parce que c'est le péché qui est la cause de nos maladies. Pas seulement nos petits péchés personnels, quand nous mangeons trop, nous buvons trop d'alcool ou prenons de la drogue. Mais à cause du *péché du monde* : le péché de toute la société. C'est parce que nous n'avons pas de latrines (cabinets) chez nous, qu'il y a le choléra. C'est parce que nous nettoions pas les caniveaux et que nous laissons les eaux stagnantes qu'il y a le paludisme et les paralysés à cause de la polio.

Réunion

Nous demandons aux paroisses de nous envoyer les adresses mail de tous les paroissiens qui en ont une, pour que nous puissions leur envoyer des documents.

Il est très important que chaque paroisse envoie un délégué à la rencontre diocésaine de la commission. Et aussi nous envoie un compte-rendu d'activités chaque mois

Beaucoup de commissions n'existent que sur le papier. En ce temps de Carême, tous doivent passer à l'action. Et dans la commission, il est nécessaire qu'il y ait un représentant de chaque CCB groupe ou mouvement paroissial. S'appuyer sur les groupes qui agissent déjà : la Légion de Marie, St Vincent de Paul, Saint Egidio, etc...

Nous avons fait ensuite le tour de chaque paroisse, pour savoir ce qu'on fait déjà pour aider les gens. Il ne faut pas attendre les prêtres pour s'organiser. C'est notre responsabilité de laïcs

Parmi les actions menées, nous avons noté : l'alphabétisation et les cours de rattrapage scolaire, la fête des enfants à Noël, le soutien d'un orphelinat, le soutien des malades du SIDA. Pour les petits projets : vente de feuilles de patate, teinturerie, fabrication de savon

12ème réunion Justice et Paix

Nous avons fait le tour des paroisses : les commissions sont en place mais elles ne travaillent pas. *Profiter de ce temps de Carême pour se mettre vraiment à l'action* (voir la fiche L 52). Pour cela, il faut à chacun le courage et la foi. Et aussi la pitié pour tous ceux qui souffrent. Nous travaillons avec tous spécialement avec les musulmans et avec les chefs de quartier. Nous restons neutres et nous ne faisons pas de différences entre les personnes. Nous travaillons bénévolement et généreusement, car nous pouvons sauver des vies et réconcilier les gens. Nous n'avons pas besoin de badges : nous travaillons au nom de l'Eglise et en tant qu'hommes. Nous parlons avec tact, sagesse et calme. Nous ne tenons pas compte des préjugés et respectons chaque personne. Nous profitons de toutes les occasions pour créer des liens d'amitié. C'est important d'impliquer les parents pour l'engagement des jeunes. Intéressons-nous aux problèmes des gens !

Souvent les gens ont peur de s'engager parce qu'ils pensent qu'il faut faire des choses extraordinaires. Nous agissons dans les petites choses de la vie de chaque jour. Mais avec un esprit de créativité et persévérance, en voyant ce qui se passe réellement dans nos quartiers : pas de grandes théories ! Si un problème est trop fort pour nous, nous en parlons à la commission diocésaine. Chacun a le droit à la parole et l'information doit circuler entre tous.

Pour les formations, nous profitons des personnes déjà formées parmi nous. Nous utilisons les documents reçus. Nous venons aux formations chaque dernier samedi du mois au collège Ste Marie de Dixinn de 9h à 12h, spécialement *le 28 mars*. Mais nous n'attendons pas d'être complètement formés pour commencer à agir. D'abord parce que nous avons tous une des connaissances. Ensuite *c'est en forgeant qu'on devient forgeron*. C'est par l'action que nous allons avoir de l'expérience.

Actions

nous avons examiné un certain nombre de cas précis comme celui d'une femme abandonnée par son mari et qui a tout perdu, d'un orphelinat que l'on a arrêté d'aider d'un seul coup et dont les enfants meurent de faim, des mendiants chassés de la mosquée sénégalaise et qui n'ont plus ni maison, ni nourriture, ni moyen de vivre. Nous avons réussi à trouver un logement et du travail pour cette femme. Nous sommes allés en délégation au ministère des affaires sociales pour obtenir de la nourriture pour les enfants et nous cherchons une autre organisation pour les soutenir. Nous sommes intervenus auprès des autorités en faveur des mendiants . Mais il va falloir continuer à agir et mieux nous organiser. En particulier en faveur des étrangers qui sont sans protection et souvent accusés injustement, comme nous avons déjà défendus les camerounais arrêtés, volés et torturés par des militaires. Pour les enfants des rues arrêtés par la police. Contre les disputes et les bagarres dans les quartiers ; *Nous sommes des êtres humains responsables de nos frères et nous avons l'Evangile. Il y a des lois sur lesquelles nous appuyer. Mobilisons-nous !*

Divers

Nous avons réfléchi à la mise en place d'une Association Justice et Paix pour pouvoir être reconnus et participer aux activités de la société civile. Nous avons cherché comment mieux nous engager dans la société civile, suite à la rencontre avec Saran Daraba. Mais cela commence par l'engagement de chacun, selon ses propres possibilités, sans avoir peur d'entrer dans les différentes associations, chrétiennes ou non. *«vous êtes le sel de la terre» Que chacun s'engage là où il est, pour améliorer les conditions de vie des gens. Nous prévoyons une formation sur l'emploi des jeunes et l'autre sur l'engagement du chrétien dans la politique.*

Pour préparer le Carême, nous avons prié à partir de Isaie 58, 1-9

Lettre pastorale de la conférence des évêques de Guinée

Aspirations au changement : Effort de tous et de chacun

Bien Chers Compatriotes,

Une série d'évènements importants ébranlent la vie politique de notre pays depuis la seconde quinzaine du mois de décembre 2008 : la disparition de l'ancien Chef de l'Etat et le coup d'Etat sans effusion de sang et dans un calme étonnant, opéré par un groupe d'officiers et de civils, constitué en Conseil National pour le Développement et la Démocratie (CNDD). Tous ces évènements graves se sont produits à quelques jours de la célébration de la fête de Noël.

A plusieurs reprises, la Conférence Episcopale de Guinée a invité les chrétiens et le peuple de Guinée au jeûne et à la prière pour exorciser les démons qui pervertissent le cœur et l'esprit de chacun d'entre nous, nous empêchant d'être des serviteurs du bien commun de notre pays. C'est pourquoi elle salue le courage des dirigeants actuels et leurs efforts de s'attaquer de front aux maux qui minent notre société guinéenne. Et elle saisit cette opportunité pour faire ici quelques propositions au CNDD et à tous les guinéens, comme sa modeste contribution, en vue de la reconstruction de la Guinée.

Notre réflexion s'articule autour de trois axes : sur le plan historique, la Guinée est fortement marquée par une histoire mouvementée, ponctuée par de nombreux rendez-vous manqués. Les Guinéens veulent le changement. Au fond, de quel changement s'agit-il ? Quel pourrait être la signification de ce changement ainsi que son contenu ? Enfin, nous développerons les principes et les conditions de changement pour mieux mettre en lumière les responsabilités des gouvernants, d'une part, et des gouvernés, d'autre part, dans cette nouvelle étape dans laquelle se trouve notre pays.

I- Le regard sur le passé : une histoire mouvementée et des rendez-vous manqués

Depuis 1958, l'année à laquelle notre pays, la Guinée, opta pour l'indépendance immédiate, rompant tout lien avec la France, son histoire n'a cessé d'être une histoire mouvementée.

Les années 1958-1974 constituent la période rouge de cette histoire tourmentée ; car elles marquent le point culminant de la direction dictatoriale de Ahmed Sékou TOURE ; elles enregistreront de nombreux complots et procès.

Il faut attendre les années 1975-1978 pour voir une timide tentative de rapprochement avec la France. Cette première expérience douloureuse du peuple se clôt le 26 mars 1984 par la mort du Président Sékou TOURE. Une ère nouvelle, pleine d'espérance, s'ouvre devant un peuple martyr.

C'est ainsi, que le 3 avril 1984, le peuple de Guinée commence la rédaction d'une autre histoire : une histoire au menu garni de plats invitant à toutes sortes de bonheur pour les populations. Une histoire qui inspira des chants de liberté sans précédent dans la vie de nos citoyens. Et à la tête de cette nouvelle aventure, il y a le Colonel Lansana CONTE, nouveau Chef de l'Etat, qui se voit tout de suite confronté à de graves difficultés économiques mais qui peut compter sur l'enthousiasme et l'adhésion de tous, hommes et femmes, jeunes et adultes, au programme de reconstruction de la nation.

En 1990, une nouvelle Constitution, approuvée par référendum, met fin au régime militaire et introduit le multipartisme. Mais au lieu d'être un facteur positif, ce passage au multipartisme devient une autre page noire

de l'histoire de la nation. Pendant toute cette période, la vie sociale, économique et politique du pays fait une chute jamais connue dans l'histoire de notre chère patrie. Comme par ironie du sort, il faut attendre la mort du Général Président Lansana CONTE pour voir le peuple guinéen contempler un autre espoir, une autre chance offerte par le destin pour sortir de ce tunnel. L'avènement du CNDD marque le troisième rendez-vous que la providence fixe à la Guinée et aux guinéens.

Nous voici donc, une fois encore, au point de départ, contemplant l'avenir avec optimiste certes, mais aussi avec des interrogations : N'est-ce pas le temps opportun pour sortir de cette histoire tourmentée, ou faut-il en attendre un autre ? Que sera de l'espoir de ce peuple crucifié par ses propres fils ? Quelle autre surprise l'avenir nous réserve-t-il ?

II- La Guinée Aspire au changement

1. Un changement concret : Etant donné l'état actuel de pauvreté généralisé, le changement souhaité prend des formes très concrètes : ce que les guinéens souhaitent, c'est la baisse du prix de l'essence, du riz et des autres produits alimentaires, une meilleure éducation et un meilleur système de santé, de l'eau et de l'électricité. Les paysans ne veulent pas être oubliés, les chômeurs souhaitent avoir un travail, les travailleurs veulent un meilleur salaire. Tous veulent davantage de sécurité et sortir de la situation actuelle pour profiter des richesses du pays, au lieu qu'elles partent à l'étranger.
2. Un changement plus profond : Mais peut-on se contenter d'un changement économique pour que le pays puisse se redresser durablement ? Le Christ disait : « l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Mt 4, 4). Pour arriver à un développement économique vrai et qui profitera à tous, il est nécessaire de commencer par un changement de mentalité au niveau personnel et communautaire. Sinon il n'y aura pas de changement de comportement et les choses resteront comme avant. Il faut donc utiliser toutes les possibilités pour faire réfléchir et éduquer les gens : télévision, journaux, radios, rencontres dans les quartiers et les villages... A tous les niveaux : écoles, associations de jeunes, centres culturels, associations de femmes, groupes divers. Et en utilisant des moyens accessibles aux analphabètes.

Ce changement de mentalité devra aboutir à un engagement de tous et de chacun, sans attendre que les choses soient décidées d'en-haut. Pour cela, il faut que tous, en particulier les analphabètes, les gens du secteur informel, les paysans etc... se sentent respectés et soient écoutés. A ce moment-là, ayant compris les choses, ils accepteront de faire des efforts personnels.

Il faut éduquer toujours à la vérité et susciter une volonté forte de se mettre au travail. Mais cela suppose que les gens soient sûrs de profiter du fruit de leur travail et de leurs efforts. D'où l'importance d'assurer par exemple un avancement au mérite dans les services et non pas par favoritisme et népotisme ni seulement par ancienneté. Cela suppose que chacun cherche à se former afin d'acquérir les compétences nécessaires. Ce qui pose toute la question de l'enseignement et de la formation à tous les niveaux, avec une pédagogie adoptée. La formation initiale, mais aussi la formation continue.

III- L'Expérience de l'Eglise en matière de société

Pour bâtir la société, l'Eglise Catholique peut s'appuyer sur une expérience et un enseignement éprouvés de plusieurs siècles. Nous voudrions rappeler ici les points essentiels de cet enseignement qui pourra servir de base,

avec d'autres éléments, pour construire la société guinéenne, comme cela s'est fait dans de nombreux autres pays. En fonction de cette doctrine sociale, l'Eglise Catholique est prête à s'engager pour le bien commun et le bonheur des guinéens et guinéennes. Depuis longtemps, nous formons déjà nos fidèles dans ce sens. Car c'est Dieu qui a créé le monde et qui nous a donné notre pays pour que nous construisions «une terre nouvelle, où la justice habitera», comme le dit Saint Pierre à la suite du prophète Isaïe.

Voici donc les dix principes sur lesquels repose l'enseignement social de l'Eglise. Ils offrent une base solide pour construire notre société guinéenne.

1. La dignité de la personne humaine. Tout être humain est créé par Dieu et c'est cela sa dignité. Il mérite le respect. Comme le rappelle également le premier article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, que notre pays a signé dès son accession à l'indépendance.
« Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Par conséquent, les hommes doivent être respectés pour eux-mêmes, et non pour ce qu'ils peuvent apporter : travail, argent, etc... Il est urgent de donner à tous les hommes la place à laquelle ils ont droit dans la société guinéenne. Ce n'est pas l'argent, ni l'ethnie, ni la région qui fait la dignité d'un homme.
Mais il ne s'agit pas ici d'individualisme. Au contraire, la personne humaine est communautaire : elle est faite pour vivre avec les autres. Il s'agit de développer dans la formation (à l'école par exemple) et la pratique, le sens communautaire et l'action en commun.
2. Le respect de la vie humaine. Le commandement de Dieu : « Tu ne tueras pas » est valable pour tous. Chaque homme a droit à la vie. Aucune loi humaine ne peut remplacer cette volonté de Dieu. Dans notre pays où se multiplient les avortements et les assassinats, on devra donc lutter contre l'insécurité et chercher à protéger davantage la vie, dès la naissance. On devra aussi interdire les exécutions sommaires. Et réfléchir sérieusement à la suppression de la peine de mort.
3. Le principe d'association. L'homme est une personne sociale. Les initiatives et les activités des partis politiques, des syndicats et de toutes les associations qui ont fait preuve de sérieux et qui aident les citoyens à grandir en communauté, doivent être soutenues, encouragées et protégées. En se rappelant que la première association c'est la famille : c'est la première communauté à soutenir et à promouvoir.
4. La participation. Les gens ont le droit et le devoir de participer à la société pour chercher ensemble le bien commun et le bien-être de tous, spécialement des pauvres et des personnes vulnérables. Empêcher cette participation, c'est conduire les gens à ne pas prendre leurs responsabilités. Les choses ne devraient donc pas être décidées toujours d'en-haut, sans consultation de la base. Ce qui ne supprime pas la mise en place d'un suivi et d'un système de contrôle et d'évaluation des actions.
5. La protection des pauvres et des personnes vulnérables. Ils sont les privilégiés de la société. Dans le programme de la reconstruction de notre nation, une place de choix doit leur être réservée. Le pouvoir a le sacré devoir de penser d'abord à eux, et de susciter une vraie lutte contre la pauvreté et toute sorte de situations qui contribuent à les maintenir dans cet état de vulnérabilité. Mais hélas, on s'est souvent contenté jusqu'à maintenant de discours, quand le peu de fond destiné à cette noble cause n'était pas détourné par les chargés d'affaires.

6. La Solidarité. Citoyens du même pays, nous avons le devoir de travailler pour la justice sociale. Et de mettre en place des structures sociales plus justes, pour le bien de tous.
7. Le respect de la création. Dieu nous a donné notre terre, la terre guinéenne. Notre devoir est de la respecter et de l'entretenir pour qu'elle produise beaucoup de fruits. Cela veut dire que nos quartiers et nos villages doivent être protégés. Nous devons lutter contre les feux de brousse, la déforestation et la pollution (par les mines en particulier). Tous les services de l'Etat, en particulier ceux des Eaux et Forêts, doivent travailler davantage dans ce domaine.
8. La subsidiarité. Elle signifie, laisser les gens de la base prendre leurs responsabilités, ne pas chercher à tout diriger d'en-haut. Ou encore, ne pas faire au niveau supérieur ce qui peut être fait au niveau inférieur. Ainsi chacun pourra apporter sa contribution pour étudier les problèmes et les réalités, et trouver des solutions plus adaptées.
9. Le principe de l'égalité humaine de tous les citoyens. Il faut absolument traiter tous les citoyens à égalité ; lutter contre toutes les formes d'exclusion et discrimination. Cette notion d'égalité est un des premiers principes de la justice. Car la justice, c'est de rendre à chacun ce qui lui revient et d'abord la dignité et le respect. Par conséquent, les riches ne doivent pas avoir raison aux dépens des pauvres ; les scolarisés ne doivent pas minimiser les analphabètes ; les nationaux ne doivent pas exploiter les étrangers ; etc...
10. Le bien commun. Il ne s'agit pas seulement du bien-être matériel, mais de toutes les conditions sociales qui permettent aux gens d'atteindre leurs pleines potentialités et de réaliser leur dignité humaine. Cela suppose le bien être et le développement social, le maintien de la sécurité par l'autorité publique pour le juste développement des personnes et des familles. Sans l'esprit communautaire, c'est la guerre et le pays s'écroule.

A partir de ces principes essentiels, nous pouvons nous poser deux questions : Quelles conclusions tirer pour la vie de notre pays ? Et quels changements opérer ? Nous proposons ici quelques réponses à ces questions.

IV- Les lieux et domaines du changement

1. L'homme guinéen. Il est nécessaire que le guinéen se libère de la peur et de la superstition qui conduisent à la fatalité et à l'inaction. Il faut que tous les guinéens se mettent au travail, qu'ils laissent la tricherie et la corruption, pour vivre dans la vérité et l'honnêteté. Il faut que chacun se décide fortement à traiter chaque homme et chaque femme vivant dans le pays à égalité et avec respect. Il est essentiel que tous ceux qui ont des responsabilités montrent l'exemple et changent leur comportement, car « si tu es blessé à la tête, le sang coule sur tout le corps ». D'où l'importance de l'audit, du contrôle et des évaluations du travail de chacun. Mais il faut aussi faire comprendre à toute la population que nous sommes tous responsables des maux et des difficultés du pays, par notre laisser aller, notre manque de courage au travail, par le manque de rigueur et de bon entretien de ce que nous avons, par la dilapidation des ressources du pays et le gaspillage de nos ressources propres. D'où la nécessité d'une éducation à la base

et dès le début de l'enfance, à l'école mais d'abord dans la famille.

2. La famille. C'est dans la famille que l'enfant est éduqué en premier lieu. Il est donc important que les parents prennent maintenant leurs responsabilités et jouent mieux leur rôle. Par exemple en participant aux réunions des parents d'élèves... à condition que l'Association des parents et amis de l'Ecole (APAE) ne soit pas récupérée par quelques uns pour leur profit personnel. A côté des syndicats, l'Etat devrait susciter des associations de parents et des organisations familiales. Il est également important d'étudier la culture guinéenne traditionnelle pour en tirer le positif et par exemple, redonner à la femme et à l'enfant la place à laquelle ils ont droit.

Cela demande aussi de la part de l'Etat un contrôle des médias publics et privés. Il y a trop de films pornographiques qui transmettent aux enfants le culte de l'argent, leur présentent comme modèles des gens qui ne vivent que pour eux-mêmes et qui construisent leur avenir en écrasant les autres et en vivant dans la violence. Est-ce avec de tels modèles que l'on va construire le pays ?

Si l'état et les familles démissionnent devant les jeunes, et ne les éduquent pas, nous ne devons pas être étonnés qu'ils se lancent éperdument dans l'alcool, la drogue et l'immoralité.

Un soutien aux familles consiste à se lancer concrètement et efficacement dans la lutte contre la pauvreté. Pour que chaque père de famille puisse nourrir ses enfants. Sinon, comment sera-t-il respecté par sa femme et ses enfants ? Comment alors s'étonner que les jeunes ne pensent qu'à quitter le pays ? Qui pourra alors développer la Guinée ?

3. L'école. Elle doit assurer non seulement un enseignement valable (l'instruction), mais aussi une vraie éducation. D'abord, il faut sortir du par cœur pour apprendre aux élèves à réfléchir. Sinon, ils ne seront jamais des citoyens responsables et engagés. Ensuite, l'enseignement doit être plus adapté aux réalités du pays, être pratique et beaucoup moins théorique.

On devra alors revoir par exemple la situation de nos lycées où on fait de la chimie sans laboratoire, et celle de nos Instituts Supérieurs d'élevage où il n'y a ni ferme ni laboratoire. Pour qu'on n'apprenne plus à soigner les animaux dans les livres ou sur un tableau noir. On devra aussi créer des écoles techniques et donner des moyens de travailler aux centres professionnels. Enfin, on devra mobiliser les enseignants non seulement par des augmentations de salaires mais surtout par une conscientisation et une motivation morale et des sanctions positives. Il s'agit d'adopter un système de reconnaissance, d'encouragement et d

4. La Société Civile. Qu'on lui donne vraiment la liberté et les moyens de s'exprimer au lieu de chercher à la récupérer et à l'utiliser. C'est dans la mesure où la société civile est responsable qu'elle peut apporter des idées positives et aussi mobiliser tous les guinéens pour l'avancée du pays.

On devra alors développer les associations tout en veillant à ce qu'elles travaillent pour la paix sociale et l'intérêt de tous, et non pas des intérêts partisans ou inavoués. C'est ainsi que la population toute entière passera à l'action avec ses petits moyens, au lieu de tout attendre de l'Etat. On veillera aussi à ce que ces associations restent ouvertes pour éviter l'ethnocentrisme et acquièrent peu à peu un sens national.

5. Les Syndicats. Ils ont joué un rôle, reconnu par tous, en 2006-2007. Mais il faudra veiller à ce qu'ils ne s'enferment pas dans un égoïsme de classe ou de groupe profe

6. Les partis politiques. La Guinée en compte plus de cinquante (50) ! Est-ce raisonnable ? En réalité, ces

partis sont liés à une personne ou à base ethnique. Ce qui constitue un gros danger potentiel pour le pays et un risque de guerre civile.

On devra alors revoir les règles pour le choix et la reconnaissance des partis politiques. Par exemple, n'accepter désormais que les partis ayant une représentation véritablement nationale et qui soient pluri ethniques, ou encore, supprimer l'agrément à tout parti qui n'obtiendra pas 5% des voix aux prochaines élections. Il faudra aussi exiger que ces partis présentent un véritable programme. Et que les candidats fassent preuve de sagesse et de probité morale, qu'ils n'aient pas été condamnés pour détournements ou autres fautes graves.

Cela aussi demande une éducation de toute la population, car c'est elle seule qui pourra exiger des chefs politiques un changement de comp

7. Le CNDD. Son immense service consiste à poser dès aujourd'hui des bases solides et irréversibles et à donner une nouvelle orientation au pays. IL s'agit avant tout de créer un esprit attaché aux valeurs de paix, de justice, de réconciliation, d'égalité et de solidarité. Mais aussi d'honnêteté, d'engagement et de persévérance, marqué par l'amour des autres et du pays tout entier. Le succès de ce programme suppose l'adhésion du maximum de citoyens. Cela nécessite beaucoup d'explications et surtout un bon exemple de la part du CNDD et un changement de comportement des militaires. Et aussi, comme on l'a souvent dit, une responsabilisation de la société civile. Qu'elle se sente écoutée, si non elle va rapidement se démobiliser. Le rôle du CNDD est donc de donner la parole à tous, tout en maintenant la cohésion entre les différents acteurs, pour une action coordonnée au profit de tous.

Nous ne pouvons aujourd'hui qu'être d'accord avec les décisions du CNDD, en particulier pour tout ce qui touche la lutte contre la drogue et la corruption, la sécurité et la baisse du coût de la vie, et également la lutte contre le mensonge. Mais toute la population n'attend que des actions, pas des paroles. Car elle a été trop souvent trompée. Le souhait de tous est que ces actions soient menées d'une manière réfléchie et dans le respect des personnes. La présence d'un véritable esprit de concertation au sein du CNDD est une des conditions pour la réussite de leur louable programme de réforme.

Parmi les actions attendues du CNDD, on peut citer la revue du fonctionnement de toutes les institutions nationales et une plus grande responsabilisation du gouvernement. Il y a aussi la réforme de la justice pour qu'on juge désormais selon le droit en se libérant du pouvoir de l'argent et de toute vénalité. Nous signalons ici la nécessité impérieuse de juger aussi bien les responsables des tueries de janvier-février 2007, que les auteurs de détournements et les trafiquants de drogue. Et tout cela dans le respect de la justice et de leurs droits. Nous signalons aussi l'urgence d'assurer non seulement l'hygiène et un minimum vital aux prisonniers, mais aussi le respect et la dignité.

8. Le gouvernement : Son travail devra être évalué aussi bien par le CNDD que par la société civile. Le premier problème qu'il doit régler est celui du secteur économique. Il s'agit de s'attaquer aux causes véritables de notre pauvreté. Il s'agit aussi de chercher à produire par nous-mêmes, en particulier par l'agriculture et l'élevage, en donnant plus d'importance au monde rural. Cela permettra de limiter l'exode rural, donc aussi le surpeuplement des villes, les bidonvilles non aménagés, la délinquance et la pauvreté. Et pour cela, donner aux paysans les moyens de travailler. Par exemple, que les services d'agriculture, d'élevage et des eaux et forêts fassent vraiment leur travail de formation, d'encadrement et de soutien au monde rural. Il s'agit enfin d'amener les guinéens à compter sur leurs propres forces, et de les mettre sérieusement au travail pour produire et non seulement consommer. Sinon, nous serons de plus en plus pauvres.

Conclusion

Le changement espéré ne viendra donc que grâce à l'effort courageux et persévérant de tous et de chacun. La présente lettre des évêques de Guinée se veut un soutien pour l'accomplissement de cet effort. Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob encourage à lutter contre le mal sous toutes ses formes. Autrement dit, nous ne devons pas être complices des personnes et des institutions dans le vol et les détournements de deniers publics, le mensonge, le trafic de drogue, les situations d'injustice, etc... Nous devons construire une Guinée nouvelle où tous sont heureux et pourront vivre en paix et où chacun aura sa place.

Conakry, le 12 Avril 2009
Fêtes de Pâques de notre Seigneur Jésus 2009
Pour la Conférence des Evêques de GUINEE
Vincent COULIBALY
Archevêque de CONAKRY

8ème réunion de la commission diocésaine de pastorale sociale (L53 – janvier 2009)

A lire en conseil paroissial, à résumer aux annonces le dimanche, à travailler dans la commission paroissiale et à photocopier pour tous les membres. A conserver dans un dossier spécial. Merci !

La paroisse Saint Robert de Koloma nous a très bien accueilli. Pendant la messe, nous avons prié spécialement pour les 3 nouveaux ministres habitant sur la paroisse, en leur promettant non seulement le soutien de nos prières, mais notre propre engagement, chacun où nous vivons, pour faire avancer le pays.

La commission travaillant déjà, nous avons simplement précisé sa composition : un délégué de chaque CCB et de chaque mouvement actif, pour que toutes les personnes de la paroisse se mettent à l'action, chacune dans son groupe/ Pour la façon de travailler : une enquête à la base pour connaître les personnes nécessiteuses et leurs souffrances. Ensuite, chaque mois la commission propose à chaque C./C.B. et mouvement un groupe de personnes à aider(veuves, handicapés, chômeurs...) et les actions possibles pour les aider. A la fin du mois, compte-rendu des actions et choix d'un nouveau groupe et de nouvelles actions(*voir la feuille L 52*). *Cela nous a amené à préciser un certain nombre de choses*

La commission paroissiale cultive la communion fraternelle, va faire des prières mariales dans les CCB et prépare les sacrements de mariage. C'est très bon. Cela correspond au 1° et 2° objectifs du Plan d'Action diocésain. C'est certainement à continuer. Mais ce n'est pas l'objectif propre de la pastorale sociale qui est la charité et le développement intégral (4° objectif – 4° RI). Nous remarquons que, dans de nombreuses paroisses, on n'a pas compris les objectifs propres de chaque commission, ni même le plan stratégique du diocèse. Cela pose de nombreux problèmes.

De même dans cette paroisse la commission justice et paix fait partie de la commission de pastorale sociale. Pourtant ce n'est pas la même chose. Même si les 2 commissions sont souvent appelées à travailler ensemble, elles sont différentes. En tout cas, c'est ce qui se fait actuellement dans toute l'Eglise catholique et qui a été décidé par notre archevêque. La pastorale sociale cherche à aider les gens dans leurs problèmes économiques, la commission de justice et paix lutte contre les injustices. Elle cherche à faire grandir la paix et la

réconciliation. Elle fait respecter les droits des gens à tous les niveaux. Souvent les 2 commissions doivent collaborer. Par exemple, pour les prisonniers : on doit à la fois défendre leurs droits (justice et paix) et leur apporter soutien moral, nourriture, habits, médicaments et même alphabétisation, formation et activités professionnelles (pastorale sociale). Mais chaque commission a son objectif et ses moyens d'actions propres. Il est donc essentiel que chaque commission existe séparément dans chaque paroisse, avec des personnes différentes et son plan d'action propre. Et toutes les 2 sont nécessaires et se complètent.

Parfois, nous voulons organiser les pauvres, sans même leur demander leur avis : nous décidons à leur place. Pourtant, ce sont eux qui connaissent le mieux leurs besoins. Et ils sont les mieux placés pour trouver les solutions à leurs problèmes. Nous devons donc d'abord les accueillir et les écouter. Et les aider à sortir de leur passivité et découragement. Quand ils ont décidé d'agir, nous les soutenons, nous leur apportons la formation et les moyens dont ils ont besoin.

Cela rejoint un des principes de la doctrine sociale de l'Eglise : la subsidiarité . C'est à dire donner le maximum de responsabilités aux gens de la base et ne jamais faire à la place des gens ce qu'ils peuvent faire par eux-mêmes, pour ne pas en faire des assistés ou des mendiants. C'est cela leur dignité.

Nous avons aussi beaucoup insisté sur le bénévolat et l'engagement. Trop de gens voient la pastorale sociale comme un moyen de recevoir des cadeaux ou de gagner de l'argent. Il s'agit de nous engager totalement pour nos frères, par amour, à la suite du Christ, dans la force de son Esprit. Nous avons donné l'exemple d'une personne qui a rencontré un malade du Sida, rejeté par sa famille. Elle l'a conduit à l'OCPH pour qu'il soit, suivi médicalement, soutenu moralement et reçoive de la nourriture. Et elle-même elle prend en charge son logement.

La paroisse nous a demandé de venir faire une formation pour tous les paroissiens. Ce que nous avons accepté avec joie. Maintenant, nous attendons son plan d'action et le compte-rendu des actions menées. A titre d'exemple, nous leur avons cité quelques actions des autres paroisses et de la commission diocésaine (voir la feuille L 48 : 7° réunion)

Le tour des paroisses : Chacune a ses difficultés propres et ses réalisations. Nous relevons entre autres choses : l'effort financier fourni par la paroisse St Etienne de Dimbaya pour la commission : 420.000 Fr. Le curé de Ste Thérèse d'Entag a également promis l'aide de la paroisse pour la commission. Les cours de rattrapage scolaires dans les quartiers également à St Etienne. Et les AGR (groupements de femmes) à N.D.des Monts (teinture, feuilles de patates..). Dans le plan d'action de St Etienne, nous retenons : l'animation des centres aérés, les visites aux malades et la sensibilisation contre le Sida : que la commission s'adresse à l'Ocph pour du matériel pédagogique (cassettes –video..) et pour la formation.

Pour les activités de vacances : elles n'ont pas pu avoir lieu à Noel à cause du coup d'état. Mais il faut veiller à s'adresser à tous les enfants (pas seulement les chrétiens) et d'abord aux enfants de familles nécessiteuses. Il ne s'agit pas de faire des cadeaux ou un repas, mais d'utiliser l'argent récolté pour des activités éducatives et formatrices qui vont les aider dans toutes leur vie. C'est pour cela que les éducateurs ont été formé l'année dernière. Une nouvelle formation va commencer bientôt. Que les personnes intéressées se signalent rapidement.

N.B. Il y a déjà des personnes qui aident les autres, mais c'est souvent personnellement ou à l'intérieur de leur groupe : cotisations en cas de maladies ou de mort... C'est bon. Mais il faudrait unir nos forces,

mieux nous organiser et ne pas nous limiter à notre groupe : agir avec tous et pour tous : Tout homme est mon frère. *«Il faut insister sur la charité chrétienne. Les gens ne sont pas charitables »* Et aussi faire preuve d'imagination pour chercher de nouvelles façons d'aider les autres, au lieu de toujours faire la même chose.

Beaucoup de paroisses nous ont très bien accueilli, mais ne sont pas passées à l'action. Nous allons devoir repasser dans chaque paroisse pour faire le point, en espérant que cela permettra de commencer à travailler sérieusement, avec suivi et en profondeur. Nous ne pouvons pas cacher que certains membres de la commission diocésaine sont mal accueillis ou même renvoyés par certains prêtres ou membres des conseils paroissiaux. Ou bien, on nous dit : nous avons nos priorités ou nous ne travaillons pas comme ça, alors que justice et paix et la pastorale sont justement une des 4 priorités du Plan Stratégique diocésain.

Nous remarquons dans les paroisses un manque d'engagement et de suivi : pas de participation aux formations, pas de réunions, pas d'actions, pas de compte-rendus. Beaucoup de CCB ne se réunissent même pas en dehors du chapelet le mois d'octobre. Nous ne pouvons pas attendre que les CCB se réveillent. Au contraire mettre en place la commission peut réveiller les CCB et la paroisse toute entière.

Il est très urgent d'expliquer clairement ce que sont les commissions de pastorale sociale et de justice et paix, car elles ne sont pas nommées dans le livret ad experimentum : La Paroisse et le Conseil Paroissial. Et ne pas apporter certains problèmes de la paroisse dans la commission diocésaine. Il faut aussi privilégier la formation à tous les niveaux

11° rencontre diocésaine de Justice et Paix à Ste Rita (25-01-2009)

Très bon accueil et participation : le conseil paroissial a participé jusqu'au bout. La paroisse n'a pas de curé : aux laïcs de prendre leurs responsabilités, sans attendre. Il faut donner la priorité aux actions, plutôt qu'aux structures : bureaux...ou à l'argent : cotisations. On peut faire beaucoup de choses pour la justice et la paix, même sans argent. Pour connaître les problèmes dans les quartiers, il suffit que chacun regarde autour de lui ce qu'il voit : dans son propre comportement, dans sa famille, son lieu de travail, son quartier, partout où il va : dans la rue, au marché, au terrain de foot...

Nous nous sommes attardés un moment sur la question de l'alcoolisme, mais déjà le fait que de nombreux pères de familles dépensent beaucoup d'argent dans la boisson (même sans se soûler), et ensuite il n'y a plus d'argent pour nourrir la famille, payer la scolarité des enfants ou les soigner quand ils sont malades. Il faudrait certainement mener une action importante dans ce domaine ;

En plus d'un délégué par groupe, les personnes intéressées peuvent être membre de la commission à condition d'avoir les possibilités(temps...) et la volonté de travailler vraiment, et pas pour avoir un titre supplémentaire. Nous nous sommes aperçus que, dans cette paroisse également, les gens ne connaissent même pas le plan stratégique du diocèse. Comment agir dans ces conditions ?

Justice et paix s'engage dans la société et a des relations au niveau des pouvoirs publics. C'est vrai que cela peut être parfois dangereux...comme toute vie chrétienne vraiment engagée à la suite de Jésus. Mais nous avons quand même la reconnaissance et la protection de l'Eglise Catholique, reconnue et très estimée dans le pays. Et plutôt que de penser à notre propre protection, nous devons surtout chercher à protéger ceux qui sont en danger et poursuivis injustement. Surtout dans les circonstances actuelles.

Il ne faut pas penser seulement aux souffrances et injustices que nous font vivre certains musulmans, mais penser à toutes les souffrances de tous les hommes.

En commission diocésaine, nous avons ensuite fait le tour des actions des différentes paroisses. Nous devons reconnaître que les actions sont très limitées et qu'il est encore plus difficile de trouver des volontaires que pour la pastorale sociale « parce qu'il n'y a pas d'argent à gagner et en plus c'est dangereux » (sic !) et que si le clergé comme les chrétiens ont été formés « à la charité » (qui se limite trop souvent à l'aumône et ne cherche pas à

s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté), ils sont très peu formés, et même pas du tout, à la doctrine sociale de l'Eglise ni donc à l'engagement pour la justice et la paix dans la société. Nous donnons une très grande importance à la messe et au sacrements, mais est-ce que nous y célébrons Jésus ressuscité, ami des écrasés et persécutés injustement, présent dans le monde (pas seulement dans l'Eglise) ?

10ème rencontre diocésaine de Pastorale Sociale - 28 juin 2009 (L63)

A présenter au conseil paroissial, à annoncer le dimanche pour photocopies et à remettre à la commission

La paroisse St Joseph Ouvrier n'avait pas préparé la rencontre et la commission n'a pas commencé à travailler vraiment, sauf par exemple pour distribuer un bœuf offert par l'ancienne 1° dame. Il a donc fallu organiser la mise en place de la commission, comme expliqué dans la feuille L 52, avec l'aide de Richard et de Victorine Lopez. Merci à eux et bon courage. Pour cela, nous avons à nouveau expliqué la distinction nécessaire à faire entre les 2 commissions de pastorale sociale et de justice et paix, même si elles collaborent et se soutiennent mutuellement. Marie Antoinette a rappelé que la commission cherche à aider les gens dans tous leurs problèmes, à l'exemple du Christ. Lui qui nous demandera à la fin du monde : » J'ai eu faim, est-ce que tu m'as donné à manger... ?(Mat 25). Louise a expliqué que le but principal de la commission c'est de nous apprendre à aimer. Et il suffit d'un peu d'amour pour aider les autres : il suffit d'ouvrir son cœur. Comme Jésus et avec son aide, lui qui a aimé tous les hommes, jusqu'au bout. D'où l'importance de la prière pour arriver à aimer véritablement. Si tu partages ce que tu as, Dieu te le rendra 100 fois. Suzanne a rappelé les différentes activités : La charité, l'aumône, les distributions, les aides et les actions d'urgence d'un côté, les projets et AGR (activités Génératrices de Revenus) de l'autre. Enfin, nous avons parlé de la formation et des documents.

Les actions menées

- Un centre de couture. L'argent de la vente des habits permet d'acheter de la nourriture et des médicaments.
- A Sainte Rita, 12 personnes ont cotisé chacune 32.000 francs. Ce qui a permis de commencer la fabrication de savon liquide. Nous payons le loyer d'une femme seule à 40.000 Fr . Nous avons distribué 2 fois de suite à 3 veuves une somme de 30.000 Francs à chacune. Nous avons acheté des nattes pour des paralysés. Nous avons distribué un sac de riz qu'on nous avait donné. Nous avons eu 433.000 Francs de recettes. Nous rendons compte de l'argent à chaque fois à toute la paroisse : Cela est très important pour que les gens aient le courage de cotiser. Nous voulons lancer un groupe de teinture. Mais pour le moment l'argent ne suffit pas encore. Nous travaillons avec courage, bien que notre paroisse soit sans prêtre.
- Saint Joseph Ouvrier : cours de vacances. C'est très important de travailler avec le conseil paroissial
- A saint Etienne, le projet savon continue de fonctionner ; Ce projet sert à la fois à fournir de l'argent pour la commission et à former des veuves pour qu'elles puissent avoir les moyens de vivre par elles-mêmes.

- Saint Matthieu de Kountiya : 5 membres ont donné chacun 50.000 francs. Avec cette somme, nous avons été visiter les prisonniers de Dubréka et Coyah le 17 –4-09 (86 prisonniers, dont 6 femmes et 5 mineurs). Nous voulons les aider pour la nourriture, l’entretien des cellules et leur fournir des draps. N.B. Il faudrait prévenir les curés et trouver des chrétiens de ces 2 paroisses pour travailler avec eux. Par exemple la Légion de Marie à Coyah. Nous avons des réunions régulières. Nous voulons lancer une action d’aide à des veuves démunies. Et continuer la formation avec les documents reçus.
- Ensuite, les foyers de Saint Joseph nos ont expliqué leur travail auprès des enfants de la rue pour les éduquer et les scolariser. Les soins des malades et vieux abandonnés, en particulier ceux qui sont touchés par le SIDA. L’accueil des filles rejetées par leurs familles. A Coyah, il y a pour elles un foyer de jeunes filles pour leur apprendre la coiffure, la teinture et la fabrication de confitures de mangues.
- Sos Mineurs accueille des enfants au foyer de l’espérance et aussi des enfants du quartier. Ils suivent les enfants en difficulté dans les quartiers et les commissariat. Ils travaillent à la prison au quartier des mineurs (alphabétisation, atelier de soudure...)
- Sant Egidio assiste les pauvres, visite les prisonniers, prennent en charge des malades du Sida, ont des écoles de la paix pour les enfants dans les quartiers, etc..

N.B. Il est très important que nous apprenions à travailler ensemble entre ces associations et les paroisses. Les commissions de pastorale sociales doivent soutenir et participer à ces actions

L’OCPH : Louise s’est plaint que des personnes vivant avec le Sida aient été abandonnés et se retrouve sans soutien. Pour le moment, il faut savoir que l’OCPH (Caritas) n’existe plus. Donc le projet nutritionnel est arrêté lui aussi. 12 animateurs se retrouvent sans travail et les malades du Sida ne sont plus soutenus. C’est très triste. Il faut donc que les commissions travaillent par elles-mêmes pour aider les gens. De même pour les projets. Il faut les mener nous-mêmes sans attendre l’OCPH pour le moment. Par exemple, nous avons réfléchi au cas d’une femme rejetée par sa famille. Et de 3 jeunes libérés de prison sans soutien ni suivi.

Les formateurs nous ont expliqué ce qu’ils ont fait dans les paroisses. Il faut continuer à travailler avec courage, malgré les difficultés, en lien avec les curés et les conseils paroissiaux, sans nous fatiguer de leur expliquer l’importance de la commission. Et continuer à chercher des volontaires.

Bon travail

Commission Diocésaine de Justice et de paix décembre-janvier-février 2010 (L66)

La marche de la Commission :

Le 13 décembre à St Etienne de Yimbayah, le 10 janvier à St Robert de Koloma et le 14 février à Ste Thérèse de ENTAG: Comme d’habitude, nous nous sommes d’abord rencontrés avec la commission paroissiale

élargie à tous les volontaires. Le **vice président du conseil paroissial était présent, ce qui est normal mais** nous a beaucoup encouragé. On a noté le manque d'engagement des chrétiens, à commencer par les membres de la commission. Malgré tout, cela ne nous décourage pas, car le travail de justice et paix est très difficile et **il faut donc le recommencer sans cesse. Mais** il faut tout faire pour obtenir l'**engagement du curé**, en lui expliquant le but de la commission et en le tenant au courant de nos différentes activités. Et même si nous commençons avec quelques volontaires, il est important de chercher à avoir dans la commission un délégué de **chaque mouvement et groupe paroissial actif**, pour que chacun puisse travailler pour la justice et la paix, dans son secteur et selon ses méthodes et ses orientations. Le **bureau** de la commission doit être le plus léger possible: un(e) responsable, un(e) trésorier et un(e) secrétaire pour pouvoir agir efficacement (**nous cherchons la justice pas les titres**), car dans la commission tous sont engagés. Il faut bien faire comprendre aux paroissiens, que ce ne sont pas seulement les membres de la commission qui doivent agir, mais **tout le monde. Le rôle de la commission c'est d'établir un plan d'action et de mettre tout le monde à l'action**

A côté du plan d'action, où nous mettons tout le monde à l'action pour un mois sur un thème et un groupe déterminé, des **cas précis se présentent**: disputes, problèmes de logement... Nous cherchons à régler ces problèmes aussitôt, mais sans **laisser** le plan d'action. Nous confions ce problème précis aux personnes les mieux placées pour le résoudre immédiatement: responsable de CCB, **Conseillers ou sages, personne ressource...**

Il y a souvent un problème d'**information**. Il faut donc, chaque dimanche, demander au curé s'il n'a pas reçu d'invitation ou de programme pour justice et paix (et aussi pour la pastorale sociale), déposé au secrétariat de l'Archevêché à Kaloum et alors le communiquer rapidement à tous. De même pour la **formation**: demander au curé de remettre à la commission tous les documents justice et paix qu'il a reçu depuis 3 ans. **De même, r**ecueillir les **adresses mails** du maximum de paroissiens, pour pouvoir **envoyer les documents à tous.**

Les Formations:

La **formation à la doctrine sociale** de l'Eglise se continue chaque dernier samedi du mois, au collège Ste Marie de Dixinn (dans la chapelle, au fond de la cour) de 9h à 11h précises. La formation des **éducateurs pour les activités de vacances pour les enfants** de familles nécessiteuses et en danger moral, tout le mois d'Août 2.010 (centres aérés) a lieu chaque 2^o samedi du mois, au collège, de 9h très précises à 14 heures (repas fourni et voyage remboursé). *Cette action est très importante et nous demandons aux commissions de chercher des volontaires, jeunes mais aussi adultes, et de mobiliser leur Conseil paroissial pour que cette activité puisse avoir lieu dans leur paroisse.*

En réunion diocésaine, nous avons travaillé les documents suivants: 1)**Situation du pays** (au 23/12/09) pour notre participation valable, efficace et réfléchi à la période de transition, 2) **Agir sur les causes** (l'analyse sociale et la non violence active évangélique), 3) Le message final du 2^o **synode pour l'Afrique**, 4) **le message de Carême** de Benoit 16, etc... à retravailler en paroisse, 5) le document sur la **Société Civile. (Tous ces documents ont été déposés dans les boîtes des paroisses et envoyés par mail)**. Nous ne pouvons pas écrire ici tout ce que nous avons dit. Interrogez le responsable de votre commission...s'il était présent à la formation! Et essayez d'organiser une formation avec ces documents dans votre paroisse, ouverte à tous. En tout cas, tous *ont reconnu que, par exemple, nous avons besoin d'une formation aux méthodes de non violence active dans la ligne des Gandhi, Martin Luther King, Nelson Mandela et Desmond Tutu et surtout de l'Evangile, spécialement dans la situation actuelle du pays. Nous avons rappelé notre devise: travail, justice, solidarité.*

Il faudrait aussi reprendre **des émissions** à la radio pour parler de toutes ces questions

Chaque commission paroissiale met aussi en place son propre programme de formation. Par exemple, à

Kountiya: le Sida et le soutien aux sidéens et à leurs familles, à Entag: les techniques de négociation... Pour cela, on profite des compétences de chacun et des formations déjà suivies. **De nombreux documents ont** été à nouveau distribués. Chaque commission doit les multiplier. Mais le principal moyen de formation, ce sont les rencontres diocésaines de chaque mois. Il est absolument nécessaire d'y participer et si possible la même personne à chaque fois (le responsable) et d'en faire le compte-rendu à toute la commissions et à la paroisse. Il y a souvent un **manque de communication**, déjà à l'intérieur même de la commission.

Les différentes réunions paroissiales

1. Après chaque rencontre diocésaine, il est nécessaire d'en **faire le compte-rendu** à la commission paroissiale, et même si possible au Conseil Paroissial et aux annonces le dimanche.
2. Il faut aussi prévoir des temps de **formation**, pour travailler les **nombreux** documents qui sont distribués.
3. **A la fin de chaque mois, réunion d'évaluation et de suivi:** 1°) Chaque délégué fait le compte-rendu des **activités menées** par son groupe, mouvement ou CCB pendant le mois. 2°) On évalue ces actions et on voit comment les continuer 3°) on **explique l'action à mener le mois suivant**, (avec qui, avec quels moyens... voir le plan d'action). Cette action est présentée à toute la communauté le dimanche suivant (par exemple au moment des annonces), pour que tous les paroissiens soient au courant et se mettent à l'action.

Pour cela, il est bien sûr nécessaire que la commission soit **présentée à toute la paroisse. Et que les responsables des commissions justice** et paix et de pastorale sociale participent aux réunions du Conseil paroissial. Normalement ces responsables doivent être proposés par les membres de la commission eux-mêmes, parmi les personnes engagées, compétentes et ayant suffisamment de temps (**par exemple, ne pas prendre les responsables de CCB car ils ont déjà beaucoup à faire**), et approuvées par le curé dans l'entente et la dialogue. Le responsable de la commission ne doit pas décider tout seul, mais **responsabiliser tous les membres de la commission**. Nous rappelons à nouveau que les 2 commissions de pastorale sociale et de justice et paix travaillent ensemble et se complètent, mais qu'elles doivent **obligatoirement être séparées**, pour que chacune puisse faire **son** travail dans de bonnes conditions, en respectant ses orientations. La défense des personnes et des droits et la réconciliation pour Justice et Paix. La charité, l'aide aux pauvres et les petits projets de développement pour la Pastorale Sociale. Donc quand nous avons des cas sociaux, nous les confions à la pastorale sociale. *Ces 2 commissions sont demandées par l'Eglise: elles sont donc obligatoires.*

Le plan d'action :

Les commissions paroissiales qui ne l'ont pas encore fait doivent d'urgence composer un **plan d'action**/ Celles qui en ont un, doivent le réactualiser, intensifier les actions et mobiliser le maximum de personnes, **à l'occasion du CAREME**. Toutes les actions doivent à la fois **s'appuyer sur la Parole de Dieu et s'ouvrir aux hommes de toutes les ethnies et religions. On dépose un rapport** écrit chaque début du mois à l'Archevêché au nom du père Armel, avant la réunion diocésaine. Nous avons écouté les plans d'action des différentes paroisses et étudié en détail les plans d'action d'Entag et de Bonfi en précisant les choses. Ne pas mélanger l'organisation de la commission, les formations et le plan d'action. Ceci ne doit comporter que des actions à mener, sur un point ou un groupe de personnes bien déterminés chaque mois. Bien préciser les objectifs, les moyens d'action à notre disposition, et les personnes sur qui nous appuyer. Le plan d'action est **propre à chaque paroisse** selon ses réalités propres. Il est aussi très important de travailler les **déclarations de notre archevêque**, distribuées dans

les paroisses et envoyées par mail.

Réflexions :

1. **Contact avec les autorités.** C'est très important d'aller leurs présenter la commission et ce que nous voulons faire. Ainsi, quand nous aurons des problèmes, ils nous écouteront, car ils nous connaîtront déjà. Mais c'est surtout pour pouvoir travailler ensemble dans nos quartiers, pour y faire grandir la justice et la paix. Nous leur remettons le dépliant de la commission. Nous le photocopions en mettant dessus les contacts de la commission paroissiale. Souvent, les autorités nous reçoivent très bien, ils nous font confiance et ensuite ils nous demandent notre collaboration. Les commissions qui ne l'ont pas fait, doivent le faire le plus rapidement possible.

Au niveau national et dans les affaires politiques, il est très important que l'Eglise reste neutre et au dessus des intérêts particuliers. Si elle donne l'impression de soutenir un côté plus qu'un autre, elle ne pourra plus jouer **son rôle**. Elle doit rester un comité de veille, garder son autonomie et sa spécificité et ne pas se laisser acheter ou récupérer par un parti ou un autre. Il faut prier pour les autorités mais dans nos églises. Aller faire des prières dans un camp ou le siège d'un parti ne pourrait qu'entraîner des incompréhensions. Il faut donc réfléchir: l'Eglise doit s'engager pour sauver le pays, mais à quel niveau? Par quel moyens? De quelle façon ?

Pour les chrétiens, nous devons nous engager dans la politique, mais pour sauver le pays et comme Dieu nous le demande. Or certains chrétiens oublient leur foi et l'Evangile quand ils **font** de la politique. Ou bien ils veulent se servir **de l'Eglise pour avoir** une bonne place ou pour leur intérêt personnel? Jésus disait: "*Rendez à César (aux autorités) ce qui est à César. Et à Dieu, ce qui est à Dieu.*" Nous devons aussi agir ensemble et écouter les conseils de nos responsables. Nous avons parler aussi du conseil chrétien, en rappelant qu'il n'y a pas de chef de ce conseil: chacun est responsable de sa propre Eglise et ils doivent agir en concertation. Ce n'est pas aux responsables du pays de choisir le représentant des religions chrétiennes, ni de leur commander de faire des prières ou d'autres choses. Les Eglises doivent garder leur autonomie, pour pouvoir annoncer la Parole de Dieu librement.

2. **Contact avec les imams:** Ils sont aussi très importants, pour éviter des problèmes et des incompréhensions inutiles comme à Nzérékoré. Mais d'abord pour vivre en paix et régler les problèmes qui ne manquent jamais. Là encore, nous avons écouté l'exemple de plusieurs paroisses où les contacts sont excellents. Nous rappelons qu'il ne suffit pas de régler les problèmes, mais aussi de désamorcer les conflits latents et d'agir sur les causes profondes des problèmes. Monseigneur Vincent a des contacts fréquents avec les chefs religieux musulmans. Nous demandons que quand un curé est nommé, il aille se présenter aux responsables musulmans de sa nouvelle paroisse, comme certains le font déjà. Et qu'ils aient des contacts réguliers: au moins une fois par trimestre. Pourquoi ne pas avoir un conseil inter religieux au niveau des paroisses? Mais c'est surtout entre les jeunes et leurs associations qu'il faudrait augmenter les rencontres, pour une meilleure compréhension. **Tous les laïcs** chrétiens doivent s'engager dans ce sens. Nous devons aussi éviter des comportements qui peuvent entraîner des problèmes, comme par exemple à St Robert de Koloma où les chrétiens bloquent complètement toute la route le dimanche, pendant la messe. On a aussi donné l'exemple de Nongo, où les salésiens regroupent tous les jeunes ensemble dans la joie pour une meilleure éducation, musulmans comme chrétiens.
3. **Contact avec la gendarmerie et la police.** Ils nous permettent de mieux défendre les gens. Et surtout de protéger les enfants qui sont arrêtés et pour éviter qu'on les mette en prison. On peut alors les **orienter**

verts les foyers des enfants à Sonfonia (SOS Mineurs) ou à Kountiya (foyers Saint Joseph). On a donné plusieurs exemples, par exemple à Coyah et Entag.

Le tour des Paroisses :

Ste Thérèse ENTAG. Le bureau a été renouvelé (15 membres, 3 responsables). Les actions portent sur le soutien des enfants déshérités et les conflits conjugaux. Pour le problème d'héritage, les intéressés ont refusé que la commission règle le problème et ont préféré aller à la justice. Cela arrive et ne doit pas nous décourager. Mais nous continuons à suivre l'affaire pour qu'à la justice le problème soit réglé selon le droit. Pour le manque d'entente entre une choriste et son mari, le problème a été trouvé en famille, ce qui est très bien. **.Mais nous** allons sensibiliser les CCB sur cette question.

Nous avons réfléchi à un cas: **un musulman victime d'un vol important** (plus de 5 millions) veut aller à la mosquée apporter la cola pour que son voleur soit maudit. Une chrétienne lui dit: "chez nous, on nous dit de pardonner". Le musulman se met en colère contre elle, en disant qu'elle se moque de lui. Que faire?. Voici nos **réflexions**: Nous devons agir à partir de notre foi et la partager. Mais quand nous sommes avec des non chrétiens, il faut partir de leurs propres idées, pour les faire évoluer ensuite. Sinon, ils se sentent rejetés. Quand c'est possible, il vaut mieux régler le problème entre nous, à la base: ce n'est pas la peine d'aller voir l'imam pour cela, s'adresser directement à **l'intéressé**. **Chercher** un intermédiaire qu'il pourra écouter, par exemple un de ses amis musulman. **Commencer par lui demander pardon**. Ensuite on peut s'expliquer pour se comprendre. *NB: Dans chaque cas, on doit chercher la meilleure façon de faire. Nous avons le Saint Esprit pour cela!*

A Entag, ils font des cotisations pour payer les **photocopies** des documents. **La réflexion** porte sur la mise en place de structures pour connaître les différents problèmes des quartiers. **La formation** porte sur les questions juridiques. Nous avons insisté pour que toute formation théorique soit liée à la pratique et **débouche sur des actions concrètes**. Justice et Paix ce n'est pas des conférences, mais **agir pour défendre les gens, relever les écrasés et défendre leurs droits**. Ils suivent actuellement 2 dossiers au tribunal et travaillent avec la gendarmerie. Ils assurent une assistance sociale en lien avec le foyer des enfants de la rue du Père Etienne. (*NB: Il est très important de travailler avec les autres organisations qui agissent dans le même sens, pas seulement les organisations chrétiennes mais aussi les ONG, etc... Il faut donc contacter ces groupes qui sont présents dans nos quartiers*)

A St Michel de Coleah, ils en sont au démarrage: bon courage! Ils n'ont pas de curé, mais la commission de justice et paix est d'abord la responsabilité des laïcs: qu'ils n'attendent l'arrivée de leur curé!

A Ste Thérèse de Dubreka, la commission démarre. Ils rencontrent les autorités. Ils veulent rencontrer le préfet qui a fait construire une mosquée sur le terrain de la préfecture, pour réagir et défendre la laïcité. Ils ont organisé un centre aéré (activités de vacances et éducation pour enfants nécessiteux et en danger moral) au **mois** d'août dernier et suivent très bien la formation cette année. Et aussi la formation à la doctrine sociale de l'Eglise. Ils ont aussi réglé des problèmes de parcelles. Ils cherchent maintenant à faire agir tout le monde.

N.B. On ne peut pas dire: il faut d'abord régler nos propres problèmes dans la paroisse et les CCB avant d'agir à l'extérieur, parce que les problèmes ne finissent jamais. Il faut agir à la fois dans l'Eglise et dans la société.

A St Augustin de Taouyah: Ils ont fait un plan d'action provisoire pour 3 mois. Ils doivent maintenant faire un plan d'action définitif. Et pour cela mieux organiser la commission. Pendant le temps de l'Avent, ils ont demandé un **temps de réconciliation**, dans chaque famille, chaque groupe et mouvement et demandé à chaque

CCB de réconcilier les gens de leurs quartiers, musulmans comme chrétiens. Cette action va être reprise pendant le Carême. Ils ont défendu une mère accusée d'avoir "mangé" son enfant (en sorcellerie): affaire à suivre. Pour Noël, au lieu de toujours refaire les mêmes "tableaux de Noël", on a demandé aux CCB et mouvements de présenter des théâtres sur les situations de pauvreté et d'injustice, les droits des enfants, les problèmes des veuves, des orphelins, des enfants qui travaillent et des petites filles qui vendent au marché, appelé "**Noël aujourd'hui**"

A St Jean de Dabompa: Ils ont fait une veillée le 15 Août sur Justice et Paix. Ils cherchent à sensibiliser les jeunes et ont réglé une dispute entre 2 d'entre eux. Ils font le tour des CCB pour identifier les problèmes. Ils assurent une formation sur Justice et Paix selon la Bible et sur les droits civiques. Le plan d'action porte sur les conflits, l'abandon scolaire, les familles monoparentales, le soutien des malades en lien avec la pastorale sociale, les injustices à l'intérieur de la paroisse et des CCB. Mais il faudrait maintenant **passer vraiment à l'action et nous**

A St Kisito **du Km 36:** Les passages du P Armel et de Mr Jean Mara avaient relancé la commission. Mais le changement de responsables fait par le curé les a découragés. Il faut à tout prix qu'**ils se ressaisissent**.

A St Charles Luanga de Sonfonia: ils sont en démarrage avec le nouveau vicaire. Partir du document **L 52**

A *St Jacques de Lambanyi*, le plan d'action porte sur l'insécurité, les grossesses indésirées et les discriminations. **Actuellement**, la commission ne travaille plus. Qu'elle reprenne ses activités, sans attendre le curé.

A **St Robert de Koloma**, les choses n'avaient pas démarré à cause de la confusion entre pastorale sociale et justice et paix. Les choses sont arrangées, ils ont un plan d'action mais n'ont **pas encore commencé les actions**

A Ste Odile de Simbaya, il y a toujours la confusion entre les 2 commissions, donc le travail n'avance pas

A **Bonfi**, les 2 commissions **sont** maintenant séparées et les activités ont commencé. Ils ont cotisé pour photocopier les documents. Mais les 1^o membres ne viennent plus. Il faut donc refaire le tour des 8 CCB et des mouvements pour trouver de nouveaux volontaires. Une annonce a été faite à la messe du dimanche, avec le soutien du conseil paroissial. Nous avons analysé le plan d'action, pour l'améliorer (voir plus haut). Il faut continuer les actions, même si les membres sont peu nombreux, sans attendre les nouveaux qui s'ajouteront au fur et à mesure.

A **Coyah:** Les 2 commissions sont maintenant séparées et ont été présentées à l'église. Mais il faudrait un responsable pour chaque commission. Et avoir dans chaque commission un délégué de chaque CCB et de chaque groupe et mouvement de la paroisse (pas seulement 3 personnes!) Leurs délégués participent aux réunions du conseil paroissial. Nous devons partir, avec l'accord des curés, faire une formation pour Coyah, Mafereniah et **Forécariah**. Malheureusement, la **formation** a été supprimée au dernier moment, sans **même que** nous soyons prévenus. Cela a **entraîné** des frais, mais surtout découragé beaucoup de gens. Malgré tout, nous sommes prêts à repartir assurer une autre formation, mais seulement quand on nous demandera. On nous a aussi dit qu'un centre aéré (activités de vacances) n'était pas possible à Coyah, alors que la commission justice et paix était prête à le prendre en charge. Nous remercions la commission qui continue son travail malgré tout. Son principal souci ce sont **les étrangers** qui sont souvent maltraités et les **travailleurs qui sont exploités**. Il faut continuer à les soutenir, même si on nous accuse de faire de la politique. Car c'est notre devoir chrétien de défendre les gens. Mais il faut **travailler avec les syndicats**, qui connaissent les moyens d'action, tout en veillant à ce que les choses soient menées selon la justice, comme nous le demande l'Évangile. Pour les étrangers, parler avec les policiers et les agents de l'immigration que nous connaissons et qui peuvent nous

écouter.

A **Kountiya**, il faut passer à l'action. Les points choisis sont: améliorer les relations entre les chrétiens et les autres, la sécurité dans le quartier, les grossesses indésirées, la défense des sidéens. Plutôt que d'agir seulement avec les malades du Sida (cela risque de les marginaliser et leur causer des problèmes: d'ailleurs, c'est difficile de les distinguer), il faut mieux travailler avec tous les malades. C'est la commission de pastorale sociale qui doit les soutenir au niveau économique. En justice et paix, notre responsabilité c'est d'abord de les défendre et de les faire respecter, de leur trouver les **moyens** de se faire soigner; et de conseiller leurs familles pour qu'elles comprennent leurs souffrances et les soutiennent, au lieu de les abandonner. Nous félicitons Kountiya et Dubreka pour leur action pour les activités de vacances (centres aérés)

Sangoya et Yimbaya nous ont présenté également leur plan d'action pour toute l'année.

Dans tous les cas, nous cherchons à encourager les gens qui ont des problèmes et nous cherchons à chercher avec eux les meilleures solutions. Nous agissons avec eux, mais nous n'agissons jamais à leur place. Notre rôle c'est de les soutenir pour qu'ils deviennent acteurs de leurs droits. Alors, ils pourront se mettre debout pour défendre leurs droits, mais aussi les droits des autres. Et si des problèmes nous dépassent, alors nous contactons la commission diocésaine. Mais d'abord, nous faisons ce que nous pouvons au niveau paroissial

Extrait du site guinéenews, sur les conditions de vie et de travail des femmes des villages autour de Kankan, La région la plus pauvre de Guinée, qui vont chaque matin en ville vendre leurs produits

Chargées de plus de vingt cinq kilogrammes, constitués de charbon de bois, d'igname, de fagots de bois de cuisine, de légumes....elles cherchent à rallier la commune urbaine de Kankan en provenance des villages environnants pour écouler leurs marchandises.

Aussi, arrivée à Kankan, surtout pour les femmes vendeuses d'ignames, de bois de cuisine et de charbon, les compteurs du parcours se remettent à zéro puisqu'il faut faire le tour de la ville de Kankan pour se trouver d'éventuels acheteurs. Ces derniers, pour la plupart, sans pitié et sans se soucier de la distance parcourue par ces pauvres vendeuses, de leurs villages à la ville, discutent et rabaissent le prix de la marchandise jusqu'au dessous de la normale.

Fatiguées par le poids et par la distance parcourue, certaines femmes sont parfois contraintes de céder tandis que d'autres optent pour la poursuite du parcours. Une autre distance à parcourir, cette fois ci sans destination connue va inéluctablement s'ajoute à la première.

Le poids de la pauvreté et de ses corollaires de souffrance est parfois si insupportable que ces femmes n'ont autre préoccupation que leur quotidien. Elles sont en entière rupture avec l'actualité politique de leur pays, la Guinée.

Tôt ce vendredi matin, Guinéenews© a réalisé un mini reportage avec quelques unes d'elles, martyres de la pauvreté, sur un axe de grande affluence entre Kankan et les villages environnants.

Malgré la pression du poids qu'elles portaient, certaines (figurant sur notre photo) ont accepté de répondre à notre questionnaire. Suivez !

« Moi je me nomme Djénabou. Je suis mère de quatre enfants. Mon mari est un vieil homme. Il ne peut plus rien faire en terme de mobilisation de la nourriture et d'entretien de la famille. Chaque jour, je parcours une distance de près de trente Kilomètres en aller retour. Je viens à Kankan pour vendre du piment et d'autres condiments. Après vente, mes revenus dépassent rarement les dix mille francs guinéens. Ce que j'utilise directement pour l'achat de la nourriture de la famille. Il y a une semaine, on nous a demandé de voter et depuis lors, je ne connais plus rien de ce qui se passe à Conakry »

« Moi c'est Djanka. Je viens de Wolodou. Chaque matin je quitte mon foyer dans les environs de six heures trente minutes pour venir vendre les légumes. Je suis mère de sept enfants pour lesquels je dois me battre pour les garantir de la nourriture, des vêtements et des soins en cas de besoin. Je parcours près de vingt huit kilomètres par jour mais, mon revenu journalier après vente est parfois inférieur à dix mille francs. J'ai des soucis pour l'écoulement de ma marchandise essentiellement, excusez moi je vais continuer, ce sont des légumes. Mon principal souci, c'est le quotidien de ma famille. »

« Moi c'est Kany, je suis de Koloni, un village situé à vingt six kilomètres de Kankan en aller retour. Je vends de la poudre de manioc. Après la vente, les revenus générés qui varient entre dix mille et douze mille sont consacrés à la nourriture de mes cinq enfants ». Leur papa est vivant mais ses efforts à lui seul ne peuvent pas nous permettre de bien vivre. »

Si un nouveau président arrivait à être désigné à l'issue des élections en cours, disent ces femmes, la première préoccupation qu'elles soumettraient à cette autorité, est de rendre la nourriture accessible aux familles démunies comme les leurs.